



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médecine du travail

Question écrite n° 49498

Texte de la question

M. François Loos interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de la médecine du travail. Il semble en effet que le nombre de médecins du travail soit nettement insuffisant par rapport aux tâches réglementaires qu'ils ont à remplir. Les problèmes rencontrés dans la vie professionnelle sont souvent traités dans le cadre de l'assurance-maladie. Dès lors, il serait important que le Gouvernement prenne position sur l'avenir de la médecine du travail. Il lui demande s'il ne serait pas opportun d'associer la médecine du travail aux négociations engagées sur ce thème par les partenaires sociaux.

Données clés

Auteur : [M. François Loos](#)

Circonscription : Bas-Rhin (8^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49498

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2000, page 4340

Question retirée le : 10 juin 2002 (Fin de mandat)